

Budget Primitif 2024

Budget Assainissement

M49

**Numéro SIRET :
243100518 00089**

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 1

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 2

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 3

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 5

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 7

B2 - Balance générale du budget - Recettes 8

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 9

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 11

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 12

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles Sans Objet

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 23

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 25

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 26

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 27

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 28

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 29

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 30

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus 31

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 32

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 34

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	34 933 800,00	34 933 800,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	34 933 800,00	34 933 800,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	43 848 120,94	43 848 120,94

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	43 848 120,94	43 848 120,94
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	78 781 920,94	78 781 920,94
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 463 466,00	0,00	1 665 960,00	1 665 960,00	1 665 960,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 559 271,00	0,00	2 774 510,00	2 774 510,00	2 774 510,00
014	Atténuations de produits	150 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	115 500,00	0,00	112 000,00	112 000,00	112 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 288 237,00	0,00	4 562 470,00	4 562 470,00	4 562 470,00
66	Charges financières	1 655 000,00	0,00	1 773 000,00	1 773 000,00	1 773 000,00
67	Charges exceptionnelles	505 000,00	0,00	6 022 300,00	6 022 300,00	6 022 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 448 237,00	0,00	12 357 770,00	12 357 770,00	12 357 770,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	18 457 303,00		15 421 868,00	15 421 868,00	15 421 868,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 754 160,00		7 154 162,00	7 154 162,00	7 154 162,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		25 211 463,00		22 576 030,00	22 576 030,00	22 576 030,00
TOTAL		31 659 700,00	0,00	34 933 800,00	34 933 800,00	34 933 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 933 800,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	28 051 000,00	0,00	30 953 000,00	30 953 000,00	30 953 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	15 800,00	0,00	14 900,00	14 900,00	14 900,00
75	Autres produits de gestion courante	547 000,00	0,00	920 000,00	920 000,00	920 000,00
Total des recettes de gestion des services		28 613 800,00	0,00	31 887 900,00	31 887 900,00	31 887 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		28 653 800,00	0,00	31 927 900,00	31 927 900,00	31 927 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 005 900,00		3 005 900,00	3 005 900,00	3 005 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 005 900,00		3 005 900,00	3 005 900,00	3 005 900,00
TOTAL		31 659 700,00	0,00	34 933 800,00	34 933 800,00	34 933 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 933 800,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	19 570 130,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	453 832,11	0,00	530 245,85	530 245,85	530 245,85
21	Immobilisations corporelles	831 994,00	0,00	381 899,00	381 899,00	381 899,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 160 128,20	0,00	25 272 914,98	25 272 914,98	25 272 914,98
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	30 445 954,31	0,00	26 185 059,83	26 185 059,83	26 185 059,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 405 200,00	0,00	11 988 200,00	11 988 200,00	11 988 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	12 405 200,00	0,00	11 988 200,00	11 988 200,00	11 988 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	4 349 696,00	0,00	2 416 961,11	2 416 961,11	2 416 961,11
	Total des dépenses réelles d'investissement	47 200 850,31	0,00	40 590 220,94	40 590 220,94	40 590 220,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 005 900,00		3 005 900,00	3 005 900,00	3 005 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	310 000,00		252 000,00	252 000,00	252 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 315 900,00		3 257 900,00	3 257 900,00	3 257 900,00
	TOTAL	50 516 750,31	0,00	43 848 120,94	43 848 120,94	43 848 120,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 848 120,94
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	429 517,00	429 517,00	429 517,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 545 591,31	0,00	18 173 612,83	18 173 612,83	18 173 612,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	20 645 591,31	0,00	18 603 129,83	18 603 129,83	18 603 129,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	4 349 696,00	0,00	2 416 961,11	2 416 961,11	2 416 961,11
	Total des recettes réelles d'investissement	24 995 287,31	0,00	21 020 090,94	21 020 090,94	21 020 090,94
021	Virement de la section d'exploitation (4)	18 457 303,00		15 421 868,00	15 421 868,00	15 421 868,00

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2024

DEL-23-0969

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 754 160,00		7 154 162,00	7 154 162,00	7 154 162,00
041	Opérations patrimoniales (4)	310 000,00		252 000,00	252 000,00	252 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		25 521 463,00		22 828 030,00	22 828 030,00	22 828 030,00
TOTAL		50 516 750,31	0,00	43 848 120,94	43 848 120,94	43 848 120,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 848 120,94
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

19 570 130,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 665 960,00		1 665 960,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 774 510,00		2 774 510,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	112 000,00		112 000,00
66	Charges financières	1 773 000,00	154 000,00	1 927 000,00
67	Charges exceptionnelles	6 022 300,00	0,00	6 022 300,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	7 000 162,00	7 000 162,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		15 421 868,00	15 421 868,00
	Dépenses d'exploitation – Total	12 357 770,00	22 576 030,00	34 933 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 933 800,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 005 900,00	3 005 900,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 988 200,00	0,00	11 988 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	530 245,85	0,00	530 245,85
21	Immobilisations corporelles (6)	381 899,00	252 000,00	633 899,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	25 272 914,98	0,00	25 272 914,98
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	2 416 961,11	0,00	2 416 961,11
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	40 590 220,94	3 257 900,00	43 848 120,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 848 120,94
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	30 953 000,00		30 953 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	14 900,00		14 900,00
75	Autres produits de gestion courante	920 000,00		920 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	40 000,00	3 005 900,00	3 045 900,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		31 927 900,00	3 005 900,00	34 933 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 933 800,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	429 517,00	0,00	429 517,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 173 612,83	154 000,00	18 327 612,83
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	252 000,00	252 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 000 162,00	7 000 162,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	2 416 961,11	0,00	2 416 961,11
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		15 421 868,00	15 421 868,00
Recettes d'investissement – Total		21 020 090,94	22 828 030,00	43 848 120,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 848 120,94
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 463 466,00	1 665 960,00	1 665 960,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	0,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	250,00	250,00	250,00
611	Sous-traitance générale	113 976,00	135 590,00	135 590,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	36 900,00	45 500,00	45 500,00
617	Etudes et recherches	25 000,00	25 000,00	25 000,00
618	Divers	34 000,00	64 000,00	64 000,00
6226	Honoraires	29 000,00	42 000,00	42 000,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6237	Publications	102 600,00	70 600,00	70 600,00
6255	Frais de déménagement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 500,00	8 925,00	8 925,00
6287	Remboursements de frais	827 740,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	993 595,00	993 595,00
63512	Taxes foncières	225 000,00	220 000,00	220 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 559 271,00	2 774 510,00	2 774 510,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	410 000,00	475 000,00	475 000,00
6331	Versement de mobilité	22 004,00	24 893,00	24 893,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 501,00	6 223,00	6 223,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 461,00	12 441,00	12 441,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 086 383,00	1 171 054,00	1 171 054,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	488 006,00	488 006,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	475 436,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	15 143,00	15 318,00	15 318,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	201 987,00	238 378,00	238 378,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	295 879,00	307 602,00	307 602,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	9 849,00	12 842,00	12 842,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 628,00	18 243,00	18 243,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	4 510,00	4 510,00
014	Atténuations de produits (7)	150 000,00	10 000,00	10 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	150 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	115 500,00	112 000,00	112 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	71 000,00	71 000,00	71 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	43 500,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 288 237,00	4 562 470,00	4 562 470,00
66	Charges financières (b) (8)	1 655 000,00	1 773 000,00	1 773 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 450 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	200 000,00	100 000,00	100 000,00
6688	Autre	5 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	505 000,00	6 022 300,00	6 022 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	140 000,00	90 000,00	90 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	67 300,00	67 300,00
678	Autres charges exceptionnelles	365 000,00	5 865 000,00	5 865 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 448 237,00	12 357 770,00	12 357 770,00
023	Virement à la section d'investissement	18 457 303,00	15 421 868,00	15 421 868,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 754 160,00	7 154 162,00	7 154 162,00
6688	Autre	154 000,00	154 000,00	154 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 600 160,00	7 000 162,00	7 000 162,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		25 211 463,00	22 576 030,00	22 576 030,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		25 211 463,00	22 576 030,00	22 576 030,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 659 700,00	34 933 800,00	34 933 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 933 800,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	515 004,87
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	415 004,87
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	28 051 000,00	30 953 000,00	30 953 000,00
704	Travaux	140 000,00	150 000,00	150 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	16 810 000,00	19 700 000,00	19 700 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 000,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	10 940 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
7087	Remboursement de frais	158 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	103 000,00	103 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	15 800,00	14 900,00	14 900,00
748	Autres subventions d'exploitation	15 800,00	14 900,00	14 900,00
75	Autres produits de gestion courante	547 000,00	920 000,00	920 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	282 000,00	660 000,00	660 000,00
7588	Autres	265 000,00	260 000,00	260 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		28 613 800,00	31 887 900,00	31 887 900,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
778	Autres produits exceptionnels	30 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		28 653 800,00	31 927 900,00	31 927 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 005 900,00	3 005 900,00	3 005 900,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 005 900,00	3 005 900,00	3 005 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 005 900,00	3 005 900,00	3 005 900,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 659 700,00	34 933 800,00	34 933 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 933 800,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	453 832,11	530 245,85	530 245,85
2031	Frais d'études	290 964,84	260 245,85	260 245,85
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	152 867,27	260 000,00	260 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	831 994,00	381 899,00	381 899,00
2111	Terrains nus	754 994,00	48 899,00	48 899,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	12 000,00	8 000,00	8 000,00
21562	Service d'assainissement	0,00	250 000,00	250 000,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	60 000,00	60 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	29 160 128,20	25 272 914,98	25 272 914,98
2313	Constructions	7 599 546,32	2 953 985,97	2 953 985,97
2315	Installat°, matériel et outillage techni	21 560 581,88	22 318 929,01	22 318 929,01
Total des dépenses d'équipement		30 445 954,31	26 185 059,83	26 185 059,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 405 200,00	11 988 200,00	11 988 200,00
1641	Emprunts en euros	3 785 000,00	3 805 000,00	3 805 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	360 000,00	360 000,00	360 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	7 305 000,00	6 941 000,00	6 941 000,00
166	Refinancement de dette	882 200,00	882 200,00	882 200,00
1678	Autres dettes condit° particulières	73 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 405 200,00	11 988 200,00	11 988 200,00
458162	Operation sous mandat depenses - TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux (6)	3 673 200,00	2 416 961,11	2 416 961,11
458171	Operation sous mandat depenses - Connexion Ligne B - Convention reseaux humides (M49) (6)	476 496,00	0,00	0,00
458186	Operations sous mandat depenses - LAE Reseaux Humides - Maga (6)	200 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		4 349 696,00	2 416 961,11	2 416 961,11
TOTAL DEPENSES REELLES		47 200 850,31	40 590 220,94	40 590 220,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 005 900,00	3 005 900,00	3 005 900,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 005 900,00	3 005 900,00	3 005 900,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	435 000,00	435 000,00	435 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	87 200,00	87 200,00	87 200,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	225 000,00	225 000,00	225 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	425 500,00	425 500,00	425 500,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	9 000,00	9 000,00	9 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 200,00	1 200,00	1 200,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 823 000,00	1 823 000,00	1 823 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	310 000,00	252 000,00	252 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	28 000,00	28 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	310 000,00	194 000,00	194 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 315 900,00	3 257 900,00	3 257 900,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		50 516 750,31	43 848 120,94	43 848 120,94

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				43 848 120,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	100 000,00	429 517,00	429 517,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	100 000,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	429 517,00	429 517,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 545 591,31	18 173 612,83	18 173 612,83
1641	Emprunts en euros	12 358 391,31	10 350 412,83	10 350 412,83
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	7 305 000,00	6 941 000,00	6 941 000,00
166	Refinancement de dette	882 200,00	882 200,00	882 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 645 591,31	18 603 129,83	18 603 129,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458253	Operation sous mandat depenses - TAE - Reconnaissance reseaux (5)	0,00	0,00	0,00
458262	Operations sous mandat recettes - TAE - rehabilitation et devoiement reseaux (5)	3 673 200,00	2 416 961,11	2 416 961,11
458271	Operation sous mandat recettes - Connexion Ligne B - Convention reseaux humides (M49) (5)	476 496,00	0,00	0,00
458278	Operations sous mandat recettes - T1- ODYSSUD - Etudes et travaux reseaux humides (5)	0,00	0,00	0,00
458286	Operations sous mandat Recettes - LAE Reseaux Humides - Maga (5)	200 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		4 349 696,00	2 416 961,11	2 416 961,11
TOTAL RECETTES REELLES		24 995 287,31	21 020 090,94	21 020 090,94
021	Virement de la section d'exploitation	18 457 303,00	15 421 868,00	15 421 868,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 754 160,00	7 154 162,00	7 154 162,00
1641	Emprunts en euros	154 000,00	154 000,00	154 000,00
28031	Frais d'études	55 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	171 500,00	99 505,00	99 505,00
28121	Aménagement Terrains nus	810,00	2 009,00	2 009,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	2 500,00	1 854,00	1 854,00
28131	Bâtiments	318 900,00	418 844,00	418 844,00
28135	Installations générales, agencements, ..	25 000,00	43 106,00	43 106,00
28138	Aménagement Autres constructions	365 000,00	350 650,00	350 650,00
28151	Installations complexes spécialisées	500 000,00	437 169,00	437 169,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 988 000,00	5 206 349,00	5 206 349,00
28154	Matériel industriel	5 000,00	165 799,00	165 799,00
28155	Outilsage industriel	0,00	67 310,00	67 310,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	3 057,00	3 057,00
28173	Constructions (mise à disposition)	200,00	148,00	148,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	32 000,00	29 745,00	29 745,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	65 100,00	50 021,00	50 021,00
28181	Installations générales, agencements	450,00	317,00	317,00
28182	Matériel de transport	26 500,00	27 558,00	27 558,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 200,00	12 230,00	12 230,00
28184	Mobilier	23 000,00	24 228,00	24 228,00
28188	Autres	5 000,00	60 263,00	60 263,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		25 211 463,00	22 576 030,00	22 576 030,00
041	Opérations patrimoniales (8)	310 000,00	252 000,00	252 000,00
2031	Frais d'études	300 000,00	250 000,00	250 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	2 000,00	2 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL RECETTES D'ORDRE		25 521 463,00	22 828 030,00	22 828 030,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		50 516 750,31	43 848 120,94	43 848 120,94
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 848 120,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
MIR267600EUR (35-37-49)	09/12/2009	1 333 333,33	1 416 666,67	3 317,67	1 500 000,00	1 416 666,67
CO8025 ASST (53)	06/02/2014	5 517 241,31	5 793 103,39	181 859,27	6 068 965,47	5 517 241,31
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		6 850 574,64	7 209 770,06	185 176,94	7 568 965,47	6 933 907,98

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					93 837 546,30									
1641 Emprunts en euros (total)					83 837 546,30									
1290603 (899)	Caisse Dépôts et Consignation	10/06/2014	31/12/2015	31/12/2016	3 000 000,00	V	LIVRETA	2,250	1,751		A	C	O	A-1
1297440-2014061010 (908)	Caisse Dépôts et Consignation	10/06/2014	30/12/2016	10/06/2018	5 000 000,00	V	LIVRETA	1,500	1,296		A	C	O	A-1
1297499 (910)	Caisse Dépôts et Consignation	10/06/2014	09/06/2017	10/06/2018	3 000 000,00	V	LIVRETA	2,000	1,293		A	C	O	A-1
17692/001 (90018-2)	Société Générale	21/02/2008	03/01/2021	03/01/2022	3 888 888,84	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
184835892A/C702265 (818)	Crédit Foncier de France	11/12/2008	30/12/2009	30/03/2010	13 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,900	1,095		T	C	O	A-1
2045/001 (956A)	Société Générale	24/09/2018	01/07/2020	01/10/2020	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,027	0,386		T	C	O	A-1
5220599 (945)	Crédit Foncier de France	09/01/2018	17/12/2018	05/04/2019	6 000 000,00	F	FIXE	1,190	1,195		T	C	O	A-1
5220670 (942)	Caisse d'Epargne	09/01/2018	30/12/2019	05/04/2020	6 000 000,00	F	FIXE	1,250	1,263		T	C	O	A-1
C705558-ASST 2010091 (823)	Crédit Foncier de France	18/11/2010	18/11/2012	19/11/2013	7 500 000,00	F	FIXE	3,270	3,272		A	C	O	A-1
MON505017EUR (893)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/09/2015	15/10/2015	01/11/2016	637 793,70	F	FIXE	3,310	3,309		A	C	O	A-1
MON520265EUR (937)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/12/2017	29/12/2017	01/04/2018	2 000 000,00	F	FIXE	1,610	1,625		T	C	O	A-1
MON5207761/MON283393 (890)	LA BANQUE POSTALE	09/06/2015	01/12/2015	01/12/2016	18 162 554,00	F	FIXE	1,470	1,491		A	P	O	A-1
MON523907EUR (950)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	08/08/2018	13/09/2018	01/01/2019	5 000 000,00	F	FIXE	1,740	1,755		T	C	O	A-1
MON531802EUR (965)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2020	02/12/2019	01/04/2020	5 000 000,00	F	FIXE	1,070	1,075		T	C	O	A-1
T01HGN013PR (780)	Crédit Agricole	26/05/2005	01/01/2011	05/01/2011	429 827,87	F	FIXE	3,750	3,912		T	P	O	A-1
T1DG9U019PR (765)	Crédit Agricole	09/06/2009	01/01/2011	20/11/2011	218 481,89	F	FIXE	4,550	4,280		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					10 000 000,00									
CO8025 ASST (900800)	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	06/05/2014	30/12/2014	30/03/2015	8 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,550	3,801		T	C	N	B-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIR267600EUR (49-90072)	DEXIA CREDIT LOCAL (ancien CLF)	09/12/2009	30/12/2013	01/01/2014	2 000 000,00	V	EONIA	0,985	2,492		A	X Libre	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					93 837 546,30									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		65 695 511,70					4 155 488,78	1 597 906,59	0,00	323 478,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		58 761 603,72					3 796 293,36	1 341 934,11	0,00	318 862,12
1290603 (899)	N	0,00	A-1	2 550 000,00	33,44	V	LIVRETA	3,750	75 000,00	95 625,00	0,00	51 562,50
1297440-2014061010 (908)	N	0,00	A-1	4 250 000,00	33,44	V	LIVRETA	3,750	125 000,00	159 375,00	0,00	85 937,50
1297499 (910)	N	0,00	A-1	2 550 000,00	33,44	V	LIVRETA	3,750	75 000,00	95 625,00	0,00	51 562,50
17692/001 (90018-2)	N	0,00	A-1	2 777 777,72	4,01	F	FIXE	0,000	555 555,56	0,00	0,00	0,00
184835892A/C702265 (818)	N	0,00	A-1	3 900 000,00	6,00	V	EURIBOR03M	5,016	650 000,00	179 956,46	0,00	0,00
2045/001 (956A)	N	0,00	A-1	4 187 500,00	16,50	V	EURIBOR03M	4,256	250 000,00	183 821,58	0,00	37 934,84
5220599 (945)	N	0,00	A-1	4 100 000,00	10,01	F	FIXE	1,190	400 000,00	47 005,00	0,00	10 395,97
5220670 (942)	N	0,00	A-1	4 500 000,00	11,01	F	FIXE	1,250	400 000,00	54 375,00	0,00	12 100,69
C705558-ASST 2010091 (823)	N	0,00	A-1	4 200 000,00	13,88	F	FIXE	3,270	300 000,00	137 340,00	0,00	14 524,25
MON505017EUR (893)	N	0,00	A-1	337 655,46	8,83	F	FIXE	3,310	37 517,28	11 176,40	0,00	1 628,17
MON520265EUR (937)	N	0,00	A-1	1 540 000,00	19,00	F	FIXE	1,610	80 000,00	24 311,00	0,00	5 811,21
MON5207761/MON283393 (890)	N	0,00	A-1	15 178 617,66	21,92	F	FIXE	1,470	443 197,59	226 844,44	0,00	17 691,54
MON523907EUR (950)	N	0,00	A-1	4 166 666,60	24,75	F	FIXE	1,740	166 666,68	71 412,50	0,00	17 206,67
MON531802EUR (965)	N	0,00	A-1	4 250 000,00	21,00	F	FIXE	1,070	200 000,00	44 672,50	0,00	10 713,38
T01HGN013PR (780)	N	0,00	A-1	183 550,88	6,51	F	FIXE	3,750	24 362,69	6 543,23	0,00	1 409,48
T1DG9U019PR (765)	N	0,00	A-1	89 835,40	5,64	F	FIXE	4,550	13 993,56	3 851,00	0,00	383,42
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		6 933 907,98					359 195,42	255 972,48	0,00	4 616,85
CO8025 ASST (900800)	N	0,00	B-1	5 517 241,31	20,00	C	TAUX STRUCTURES	3,550	275 862,08	195 909,68	0,00	0,00
MIR267600EUR (49-90072)	N	0,00	A-1	1 416 666,67	16,00	V	ESTERAJUSTE	4,747	83 333,34	60 062,80	0,00	4 616,85
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		65 695 511,70					4 155 488,78	1 597 906,59	0,00	323 478,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CO8025 ASST (900800)	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	8 000 000,00	5 517 241,31	1	29,00		3,55	EURIBOR03M+1.17	0,00		3,550	195 909,68	0,00	8,40
TOTAL (B)		8 000 000,00	5 517 241,31						0,00			195 909,68	0,00	8,40
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		8 000 000,00	5 517 241,31						0,00			195 909,68	0,00	8,40

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	91,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	60 178 270,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	8,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 517 241,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Stations d'épuration (21311)	30	24/02/2003
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (2135x)	15	27/05/2008
L	Frais Études et de recherches (203x)	5	27/06/2008
L	Logiciels & Licences (205x)	2	27/06/2008
L	Agencements et aménagements de terrains 212x	15	27/06/2008
L	Constructions Bâtiments et locaux (21315/2138/2141x/2148)	30	27/06/2008
L	Installations complexes spécialisées (Stations d'épuration) (2151)	50	27/06/2008
L	Matériel et outillage industriel (2154/2155)	10	27/06/2008
L	Mat et Outil indus(Appareils de laboratoires / de scénographie)2158-Autres insta, mat et outil techn	5	27/06/2008
L	Mat spécifiques-Agencements de locaux (2156X/2157) Agencements et aménagements du mat et outil indus	10	27/06/2008
L	Installations générales, agencements, aménagements divers(Matériel de reprographie) (2181)	5	27/06/2008
L	Matériel de transport (Véhicules techniques) (2182)	7	27/06/2008
L	Mobilier urbain (2184)	5	27/06/2008
L	Autres immobilisations corporelles (Équipements de cuisines) (2188)	10	27/06/2008
L	Plantations	10	27/06/2008
L	Aménagements de bâtiments et de terrains	15	27/06/2008
L	Stations d'épuration (biens transférés) (21311/217311)	15	29/03/2012
L	Installations complexes spécialisées (21751x)	30	29/03/2012
L	Bâtiments et locaux (biens transférés) (2131x/2138/21731/21738)	25	29/03/2012
L	Autres biens (biens transférés)(2178) Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispos	5	29/03/2012
L	Subventions versées – mobilier, matériel, études (204)	5	29/03/2012
L	Subventions versés – immobiliers, installations (204)	15	29/03/2012
L	Subventions versées – projets d'infrastructure d'intérêt National (204)	30	29/03/2012
L	Subventions versées – Autres (204)	5	29/03/2012
L	Réseaux, voiries, galeries techniques, parkings (biens transférés)	30	29/03/2012
L	Bâtiments et locaux (biens transférés)	25	29/03/2012
L	Autres biens (biens transférés)	5	29/03/2012
L	Usine de Méthanisation - Etudes (2031)	5	30/09/2021
L	Usine de Méthanisation - Structures et ouvrages assimilés (21311)	50	30/09/2021
L	Usine de Méthanisation - Canalisations aériennes (2138)	30	30/09/2021
L	Usine de Méthanisation - Canalisations enterrées (2138)	50	30/09/2021
L	Usine de Méthanisation - Menuiseries extérieures (21351)	25	30/09/2021
L	Usine de Méthanisation - Petits équipements (21351)	10	30/09/2021
L	Usine de Méthanisation - Gros équipements (21311)	20	30/09/2021
L	Usine de Méthanisation - Etanchéité (21351)	15	30/09/2021
L	Usine de Méthanisation - Peintures (21351)	15	30/09/2021
L	Usine de Méthanisation - Electricité (21351)	25	30/09/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		139 796,94	139 796,94	0,00	139 796,94
Prov. pour dépréciation de créances irrécouvrables (DEL-17-0590 ajustée DEL-23-0856)	0,00	15/06/2017	139 796,94	139 796,94	0,00	139 796,94
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		139 796,94	139 796,94	0,00	139 796,94

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		7 170 900,00	I 7 170 900,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 165 000,00	4 165 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 805 000,00	3 805 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	360 000,00	360 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 005 900,00	3 005 900,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 005 900,00	3 005 900,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 170 900,00	0,00	0,00	7 170 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		22 422 030,00	III 22 422 030,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		22 422 030,00	22 422 030,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	99 505,00	99 505,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 009,00	2 009,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 854,00	1 854,00
28131	Bâtiments	418 844,00	418 844,00
28135	Installations générales, agencements, ..	43 106,00	43 106,00
28138	Aménagement Autres constructions	350 650,00	350 650,00
28151	Installations complexes spécialisées	437 169,00	437 169,00
28153	Installations à caractère spécifique	5 206 349,00	5 206 349,00
28154	Matériel industriel	165 799,00	165 799,00
28155	Outils industriel	67 310,00	67 310,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 057,00	3 057,00
28173	Constructions (mise à disposition)	148,00	148,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	29 745,00	29 745,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	50 021,00	50 021,00
28181	Installations générales, agencements	317,00	317,00
28182	Matériel de transport	27 558,00	27 558,00
28183	Matériel de bureau et informatique	12 230,00	12 230,00
28184	Mobilier	24 228,00	24 228,00
28188	Autres	60 263,00	60 263,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	15 421 868,00	15 421 868,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	22 422 030,00	0,00	0,00	0,00	22 422 030,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	7 170 900,00
Ressources propres disponibles	IV	22 422 030,00
Solde	V = IV – II (6)	15 251 130,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 62	Intitulé de l'opération : TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux			Date de la délibération : 13/06/2019
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	7 247 276,48	0,00	2 416 961,11	2 416 961,11
458162 TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux (5)	7 247 276,48	0,00	2 416 961,11	2 416 961,11
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	7 247 276,48	0,00	2 416 961,11	2 416 961,11
RECETTES (b)	6 378 706,60	0,00	2 416 961,11	2 416 961,11
458262 Financement par le tiers (7)	6 378 706,60	0,00	2 416 961,11	2 416 961,11
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	6 378 706,60	0,00	2 416 961,11	2 416 961,11

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					325 095,71	56 470,74	14 828,15
2001	Subvention en annuité - Cugnaux (Dossier n°5146)	Conseil Général	29	A	39 607,43	8 570,38	1 318,52
2002	Subvention en annuité - Tournefeuille (Dossier n°5026)	Conseil Général	24	A	33 037,75	2 643,20	1 321,51
2008	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5850)	Conseil Général	23	A	124 098,73	33 502,14	4 963,28
2011	Subvention en annuité - Mons (Dossier n°5600)	Conseil Général	14	A	34 496,00	1 724,80	1 724,80
2011	Subvention en annuité - Mons (Dossier n°5904)	Conseil Général	19	A	24 547,55	3 677,67	1 225,89
2011	Subvention en annuité - Flourens (Dossier n°6098)	Conseil Général	15	A	48 524,25	3 234,95	3 234,95
2012	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5884)	Conseil Général	19	A	20 784,00	3 117,60	1 039,20
8028 Autres engagements reçus					1 431 722,00	429 517,00	429 517,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					1 431 722,00	429 517,00	429 517,00
2019	Méthanisation des boues de Ginestous	REGION OCCITANIE	6	A	1 431 722,00	429 517,00	429 517,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					1 756 817,71	485 987,74	444 345,15

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AS001E83 Convention AFNT Reseaux eaux usees	1 577 000,00	0,00	1 577 000,00	90 000,00	242 000,00	1 245 000,00
AS001E36 Etudes et SIG 2015-2017	1 327 139,38	0,00	1 327 139,38	1 301 862,53	25 276,85	0,00
AS001E64 Etudes generales 2020-2026	1 065 627,00	0,00	1 065 627,00	312 075,49	221 969,00	531 582,51
AS001E31 Extension reseaux neufs 2015-2017	3 647 173,63	0,00	3 647 173,63	3 633 275,38	13 898,25	0,00
AS001E44 Extension reseaux neufs 2018-2020	4 016 856,00	0,00	4 016 856,00	3 892 037,54	124 818,46	0,00
AS001E39 Methanisation - etudes	935 000,00	0,00	935 000,00	922 000,00	13 000,00	0,00
AS001E40 Methanisation - travaux	29 976 300,00	0,00	29 976 300,00	29 826 303,00	149 997,00	0,00
AS001E86 Modernisation Ginestous	38 200 000,00	0,00	38 200 000,00	250 000,00	900 000,00	37 050 000,00
AS001E37 Projets structurants 2015-2017	3 523 438,88	0,00	3 523 438,88	3 523 438,88	0,00	0,00
AS001E62 Projets structurants 2020-2026	61 557 416,00	0,00	61 557 416,00	22 205 642,23	10 057 157,00	29 294 616,77
AS001E61 Raccordement reseaux 2020-2026	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	425 485,47	300 000,00	674 514,53
AS001E45 Rehabilitation reseaux 2018-2020	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	9 887 872,70	112 127,30	0,00
AS001E30 Renouvellement STEP et PR 2015-2017	6 013 797,94	0,00	6 013 797,94	6 003 797,94	10 000,00	0,00
AS001E43 Renouvellement STEP et PR 2018-2020	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	1 883 168,03	16 831,97	0,00
AS001E59 Renouvellement STEP et PR 2020-2026	7 637 273,00	0,00	7 637 273,00	3 598 955,62	1 870 000,00	2 168 317,38
AS001E27 STEP Saint Jory	3 121 874,54	0,00	3 121 874,54	3 121 874,54	0,00	0,00
AS008E01 TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux	9 960 000,00	1 040 000,00	11 000 000,00	8 583 038,89	2 416 961,11	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AS001E63 Travaux extension réseaux 2020-2026	8 596 500,00	0,00	8 596 500,00	4 762 296,04	508 845,00	3 325 358,96
AS001E60 Travaux rehabilitation réseaux 2020-2026	70 380 380,00	0,00	70 380 380,00	41 772 827,61	11 526 139,00	17 081 413,39

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	22,00	1,00	23,00
Adjoints administratifs territ.	C	11,00	0,00	11,00	12,00	0,00	12,00
Attaches territoriaux	A	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Redacteurs territoriaux	B	9,00	0,00	9,00	7,00	1,00	8,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		73,00	0,00	73,00	50,00	14,00	64,00
Ingenieurs territoriaux	A	33,00	0,00	33,00	26,00	5,00	31,00
Techniciens territoriaux	B	40,00	0,00	40,00	24,00	9,00	33,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		98,00	0,00	98,00	72,00	15,00	87,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	518	0,00	3-3-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	665	0,00	3-3-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	665	0,00	3-3-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	683	0,00	3-3-2°	CDI
Redacteurs territoriaux	B	ADM	397	0,00	3-2	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	386	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	394	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	397	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	400	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	413	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	500	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				31 364,88		
Apprenti				31 364,88	A Contrat apprentissage	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	549	0,00	3-a°	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	549	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				31 364,88		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BP 2024 du Budget Assainissement de Toulouse Metropole-DEL-23-0969

Date de transmission de l'acte : 14/12/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 14/12/2023

Numéro de l'acte : BP2024ASSAINISS ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20231207-BP2024ASSAINISS-BF

Date de décision : 07/12/2023

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires